Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260413-DCM2026_025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 13 avril 2026

Date de convocation :
7 avril 2026

Date d'affichage :
7 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

L'an deux mil vingt-six, le lundi treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Jean-Philippe NADAL, Cyril RICHARD, Audrey ROUXEL, Philippe THOMAS.

Absent excusé : Jérôme FAIX.

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe TOQUET.

DCM2026/025 : COMMISSIONS COMMUNALES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22 ;

En vue de la discussion préparatoire de certaines affaires de sa compétence et de la préparation de ses décisions, le Conseil Municipal peut élire des commissions spéciales.

Madame le Maire propose de définir les commissions communales suivantes :

TRAVAUX DE VOIRIE, URBANISME, PERSONNEL TECHNIQUE Maire de droit + 5 membres Suivi des travaux et de l'entretien de la voirie et des réseaux, planification… Assainissement collectif, PLU… Suivi du personnel technique.	
THOMAS Jean-Michel	FAIX Jérôme
LE PERDU Fabien	RICHARD Cyril
THOMAS Philippe	

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260413-DCM2026_025-DE

TRAVAUX DE BATIMENTS, FINANCES, PERSONNEL ADMINISTRATIF

Maire de droit + 4 membres

Suivi des travaux et de l'entretien des bâtiments, planification…

Elaboration du budget communal, suivi des réalisations, des emprunts, étude des demandes de subventions, étude des taux d'imposition, des taxes directes locales, des tarifs municipaux, recherche et élaboration de plans de financement pour certains travaux et études…

Suivi du personnel administratif.

TOQUET Marie-Josèphe	THOMAS Philippe
LE PERDU Fabien	ROUXEL Audrey

BULLETIN COMMUNAL ET COMMUNICATION

Maire de droit + 5 membres

Elaboration du bulletin municipal, rédaction d'articles, création suivi site internet et réseaux sociaux, brèves communales… Cérémonies officielles, animations communales, expositions…

THOMAS Jean-Michel	CONSTAN-ZANON Noéline
DAMON Floriane	ROUXEL Audrey
GELIN Aurélie	

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Maire de droit + 3 membres

TOQUET Marie-Josèphe	DESBOIS Laura
DAMON Floriane	

AFFAIRES SCOLAIRES

Maire de droit + 2 membres

CONSTAN-ZANON Noéline	TOQUET Marie-Josèphe

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Maire de droit + 4 membres

TOQUET Marie-Josèphe	ROUXEL Audrey
CARCAUD Sandra	GELIN Aurélie

Le Maire propose que la commission soit également composée de membres nommés parmi les personnes non membres du conseil municipal mentionnées au quatrième alinéa de l'article L 123-6 du Code de l'éducation et de la famille :

- Les associations de personnes âgées et de retraités :
  Membres hors conseil municipal : LE TROQUER Gaëlle, BOULBIN Annie, GUILLOU Lucienne et AUFFRET Martine

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions.
Chaque commission est composée au maximum de 15 élus. Toutefois, les élus intéressés par une question abordée en commission peuvent y siéger à titre consultatif.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260413-DCM2026_025-DE

D'autres commissions pourront être crées en cours de mandat selon les dossiers à mener. Il paraît intéressant de créer des groupes de travail sur des thèmes particuliers (sur le bulletin par exemple) à l'intérieur de chaque commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE la création des commissions communales proposées ;**
- **VALIDE la composition des commissions communales présentée ci-dessus.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Josèphe TOQUET

Le Maire,
Marie-Christine HELLO